Ce document a été mis en ligne le 08/07/2025 11:08

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 02 juillet 2025

Date de convocation : 26 juin 2025
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis au foyer rural de Saint-Souplet, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Objet : Délibération 2025/066 portant cession d'un broyeur JUNKARI à l'entreprise NORD AGRI

Membres présents (48) : MAILLARD Laurent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BRICOUT Frédéric, DAUCHET Martine, DOYER Claude, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), LAUDE Pierre, MARTIN Rémy (S), CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, FONTAINE Cédric (S), LESNE-SETIAUX Monique, DUTILLEUL Yannick (S), HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GODELIEZ NICAISE Véronique, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

Membres excusés (7) : LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, PLATEAUX Stéphanie, JUMEAUX Stéphane, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres absents (8) : MACAREZ Jean-Félix, MÉRESSE DELSARTE Virginie, LOIGNON Laurent, BONIFACE Didier, HISBERGUE Antoine, RICHOMME Liliane, PLET Bernard, RICHEZ Jean-Pierre,

Membres ayant donné procuration (11) : BASQUIN Alexandre à SIMEON Serge, PORTIER Carole à MAILLARD Laurent, DUDANT Pierre-Henri à BACCOUT Fabrice, COLLIN Denis à MATON Audrey, POULAIN Bernard à THUILLEZ Martine, RIQUET Alain à DAUCHET Martine, PELLETIER Gilles à GOETGHELUCK Alain, GERARD Jean-Claude à GODELIEZ NICAISE Véronique, MANESSE Joëlle à MODARELLI Joseph, GERARD Pascal à BRICOUT Frédéric, DEFAUX Maurice à HALLE Sylvain,

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Ce document a été mis en ligne le 08/07/2025 11:08

2025/

Délibération 2025/066 portant cession d'un broyeur JUNKARI à l'entreprise NORD AGRI

Considérant que la collectivité dispose d'un broyeur, modèle JUNKARI HJ250 SLT acquis en 2013 pour un montant de 14 950 € ;

Considérant que cet équipement n'est plus utilisé par les services de la collectivité en raison de l'acquisition d'un matériel plus performant ;

Considérant que la Valeur Nette Comptable (VNC) de ce broyeur s'élève à 3 986,63 € (Fiche inventaire : BROYEUR JUNKARI) ;

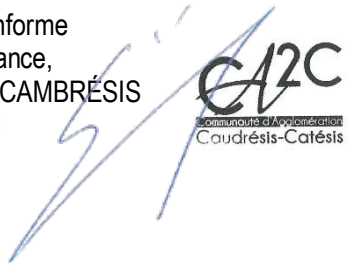
Considérant que l'état général du broyeur, évalué par les services techniques, ne correspond pas à cette VNC et justifie un prix de cession inférieur ;

Considérant que la cession du broyeur au prix de 1 000 € a été jugée la plus appropriée compte tenu de son état ;

Considérant que la conservation de ce matériel représente un coût en termes de stockage ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :

- **De procéder à la cession du broyeur JUNKARI HJ250 SLT, n'étant plus utile aux besoins de la collectivité ;**
- **D'autoriser le Monsieur le Président à céder le broyeur à l'entreprise Nord Agri (SIREN 343 777 579) au prix de 1 000 € ;**
- **D'autoriser le Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette cession et à signer tous les documents afférents.**

Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD  IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.	Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 07/07/2025 Publication le 08/07/2025 Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON 

Registre des délibérations

Ce document a été mis en ligne le 08/07/2025 11:08

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**2025_066**
Objet :	**Délibération 2025/066 portant cession d?un broyeur JUNKARI à l?entreprise NORD AGRI**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-07-02 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.2 - Alienations
Identifiant unique :	059-200030633-20250702-2025_066-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20250702-2025_066-DE-1-1_0.xml	text/xml	901 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2025_066.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20250702-2025_066-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	284 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 juillet 2025 à 14h51min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 juillet 2025 à 14h52min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 juillet 2025 à 14h52min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 juillet 2025 à 14h52min55s	Reçu par le MI le 2025-07-07